

Présentation du R.A.S.E.D.

R.A.S.E.D : Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté

COMPOSITION : - les enseignants de l'école
- l'Inspecteur de l'éducation nationale
- les intervenants spécialisés du Réseau :

- le psychologue scolaire
- les enseignants spécialisés : * le maître d'adaptation (maître E)
* le rééducateur (maître G)

OBJECTIFS : I- **La prévention** : pour prévenir les difficultés et faciliter l'adaptation des Enfants dans le milieu scolaire.

II- **La remédiation** : pour réduire les difficultés des élèves.

Les intervenants spécialisés travaillent en partenariat avec les enseignants et les parents dans un projet commun autour de l'enfant :

- « Le réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficulté (RASED) constitue un **dispositif- ressource** complémentaire pour accroître les possibilités des équipes pédagogiques... »
- « les aides spécialisés s'insèrent dans l'ensemble des actions de prévention et de remédiation mises en place par les équipes pédagogiques auxquelles elles ne se substituent en aucune manière, cette articulation requérant une concertation et des collaborations régulières. »

(Circ.2002-113 du 30.04.02 – BO n°19 du 09.05.02)

ROLE des intervenants spécialisés :

- **Le maître d'adaptation : Actions d'Aides Spécialisées à Dominante Pédagogique**

Son aide s'adresse principalement à des élèves qui se sont déjà inscrits dans une identité d'élève mais qui, à une période donnée de leur scolarité, pour diverses raisons (culturelles, intellectuelles, affectives) « manifestent des difficultés avérées à comprendre et à apprendre alors même que leurs capacités de travail mental sont satisfaisantes » et se retrouvent alors en trop grand décalage avec les exigences scolaires.

Ses actions sont centrées sur les apprentissages (tout en tenant compte de la psychologie de l'enfant) et s'effectuent dans le cadre de petits groupes d'aide : pédagogie de détour mettant en œuvre des stratégies différentes de celles pratiquées par le maître de la classe qui devraient permettre aux élèves d'acquérir des méthodes de travail, de consolider les acquisitions, de développer des compétences et leur permettre de les réinvestir dans la classe pour qu'ils puissent réussir.

- **Le rééducateur : Actions d'Aides Spécialisées à Dominante Rééducative**

Son aide s'adresse à des enfants qui ont du mal à entrer dans leur rôle d'élève. Il s'agit pour eux de surmonter des difficultés personnelles (pour diverses raisons : familiales, sociales ou liées à leur histoire personnelle) qui surviennent en relation à des situations scolaires. Certains signes accompagnent ces difficultés : conduites immatures / difficultés de langage, de communication / inappétence scolaire / problèmes au niveau de l'estime de soi...

Ses actions ne sont pas directement centrées sur les apprentissages. Elles prennent en compte l'enfant dans sa globalité (affective, sociale, cognitive) et tentent de l'amener à dépasser les obstacles qu'il rencontre, à créer du lien entre son monde personnel et les codes culturels que requiert l'école. Le rééducateur tente d'instaurer (ou de restaurer) le désir d'apprendre, l'estime de soi, d'ajuster les conduites émotionnelles et relationnelles, de construire ou (reconstruire) les processus de symbolisation, pour permettre à l'enfant d'entrer dans les apprentissages. Il utilise pour cela des techniques et des médiations diverses : le jeu, le conte, l'album, le dessin, la peinture, la musique,... et surtout la parole.

- Le psychologue scolaire :

Son aide s'adresse principalement aux enfants, mais aussi aux adultes lorsqu'ils en font la demande (parents, enseignants). Elle permet l'ajustement des conduites et des comportements éducatifs, et favorise l'émergence du désir d'apprendre et de réussir, pour des enfants manifestant des difficultés scolaires et (ou) comportementales importantes.

Ses actions s'appuient sur la mise en relation entre les processus psychologiques et les capacités d'apprentissage des élèves (examen, observation, bilan, suivi psychologique). Elles visent à fournir des éléments d'information résultant de l'analyse des difficultés de l'enfant, à proposer des formes d'aide adaptées, à favoriser leur mise en œuvre.

INTERVENANTS SPECIALISEES DU RESEAU de la Plaine de Nay

15 rue des Pyrénées, 64 800 NAY

Maîtresses d'adaptation : Florence Piques (à mi-temps)

tel : 05 59 61 13 83

Rééducatrice : Frédérique MENGE

tel : 05 59 61 13 83